

THONON  
agglomération

Urbanisme • aménagement

habitat • mobilité

Thonon  
Agglomération

PLUi

Plan Local  
d'Urbanisme  
intercommunal  
Habitat &  
Mobilité

HM

Je  
m'informe  
et je participe



Tél. 04 50 31 25 00

[www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

## Qu'est-ce qu'un PLUi-HM ?

C'est un **document d'urbanisme de planification opérationnel et stratégique** qui définit le projet global pour le territoire intercommunal à l'horizon d'une dizaine d'années.

Il déterminera les droits d'occupation et d'utilisation du sol pour toute personne publique ou privée, sur les 25 communes de l'agglomération.

Il intégrera plus spécifiquement **deux volets stratégiques** pour l'aménagement du territoire de demain :

**H** pour **HABITAT**, avec un Programme Local de l'Habitat (PLH).



**M** pour **MOBILITÉ**, avec un Plan de Mobilité (PDM).

## Pourquoi un PLUi-HM à 25 communes ?

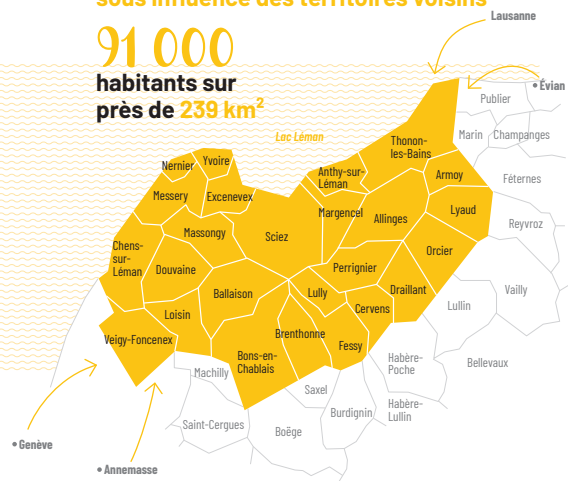
Pour répondre aux enjeux d'aménagement et de développement durables de notre territoire à l'horizon 2035.

... **En tenant compte des lois et des documents de portée supérieure**

tels que le SCoT du Chablais (Schéma de Cohérence Territoriale) et le PCAET de Thonon Agglomération (Plan Climat Air Energie Territorial).

**Un territoire attractif, dynamique, sous influence des territoires voisins**

**91 000 habitants sur près de 239 km<sup>2</sup>**



**De nombreux défis à relever et à concilier** qui dépassent les seules limites communales\* :



- affirmer le territoire et l'action communautaire
- organiser et encadrer le développement en cohérence avec l'armature urbaine de l'agglomération
- assurer une offre de logements et d'hébergements en adéquation avec les besoins du territoire
- favoriser une mobilité plus durable et plus étroitement associée à l'urbanisation
- favoriser un développement économique et commercial utile au territoire
- penser l'agriculture de demain
- engager le territoire sur une trajectoire forte en matière environnementale, notamment en matière de transition énergétique

\*premières intentions annoncées dans la délibération du Conseil Communautaire qui a lancé la procédure.

## Un projet coconstruit

Engagée le 23 février 2021 (par délibération du Conseil Communautaire de l'agglomération), l'élaboration du PLUi-HM s'inscrit dans une procédure très encadrée.

### Par qui ?

- Cette procédure est pilotée par **Thonon Agglomération**, compétente en matière de documents d'urbanisme.
- L'agglomération est accompagnée par différents **bureaux d'études experts** dans les nombreuses thématiques à traiter par le PLUi.

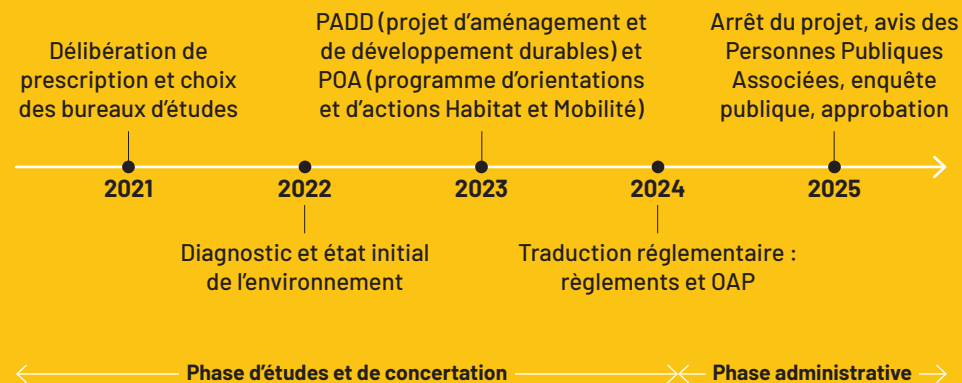
### Avec qui ?

- En **COLLABORATION avec les 25 communes** du territoire.
- En **ASSOCIATION avec les partenaires institutionnels** (Etat, Région, Département, SIAC, chambres consulaires, territoires limitrophes ...).
- En **CONCERTATION avec la population**, les associations et toute personne intéressée, ainsi qu'avec des instances citoyennes tel que le Conseil Local de Développement.



## Les grandes étapes de l'élaboration du projet

(calendrier prévisionnel)



Une fois approuvé par le Conseil Communautaire de l'agglomération, le PLUi-HM se substituera aux documents d'urbanisme en vigueur (PLUi du Bas-Chablais et PLU communaux).

## Comment s'informer et participer ?

Différents moyens d'information et d'expression sont à votre disposition pour vous tenir informés et contribuer aux réflexions sur le devenir du territoire, qui peuvent vous concerner directement :



### le site internet de Thonon Agglomération :

[www.thononagallo.fr](http://www.thononagallo.fr)  
(rubriques Nos grands projets et actus) :  
avancement du projet, documents téléchargeables, formulaire contact...



des **réunions publiques** aux phases-clés de la démarche



des **ateliers** de concertation



des **registres** de concertation à votre disposition dans les 25 mairies de l'agglomération

*Dites-nous tout*



Une **plateforme collaborative** dédiée au projet avec notamment une carte collaborative pour mieux positionner vos avis, propositions ou remarques directement sur le secteur concerné !

[ditesnoustout.fr/pluihmthononagallo](http://ditesnoustout.fr/pluihmthononagallo)



**+ d'infos**

[www.thononagallo.fr](http://www.thononagallo.fr)  
f @ThononAgglo